



***Présentation de l'outil « SAGE »  
et des résultats de l'état des lieux  
du SAGE Bassin Houiller***

Emilie LEBOEUF, animatrice du SAGE Bassin Houiller, CG57



.....  
**Plan**

- 1/ Qu'est-ce qu'un SAGE ?
- 2/ Pourquoi le SAGE me concerne t'il ?
- 3/ SAGE, concertation et co-construction
- 4/ Etat d'avancement du SAGE
- 5/ Le bilan « eau » du Bassin Houiller
- 6/ Les prochaines étapes



## 1 / Présentation de l'outil « SAGE » et application pour le Bassin Houiller

### *Pourquoi mettre en place un SAGE ?*

- Pour créer un cadre d'action commun
- Pour dénouer les oppositions et les conflits
- Pour adopter des règles de cohérence locale



## Pourquoi mettre en place un SAGE ?

Territoire du Bassin Houiller marqué par 150 ans d'exploitation du charbon

⇒ Modification des équilibres hydrologiques et hydrogéologiques

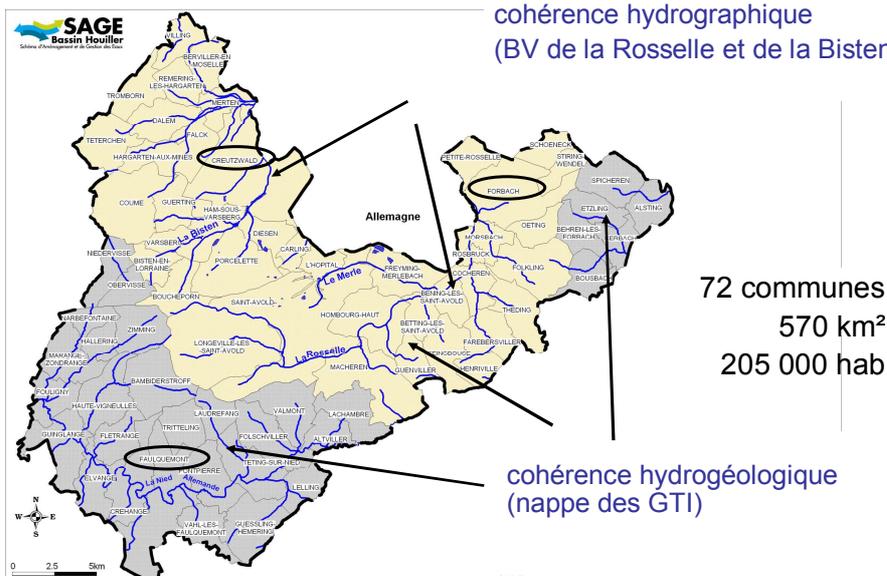
⇒ Problématique commune : l'après-mine



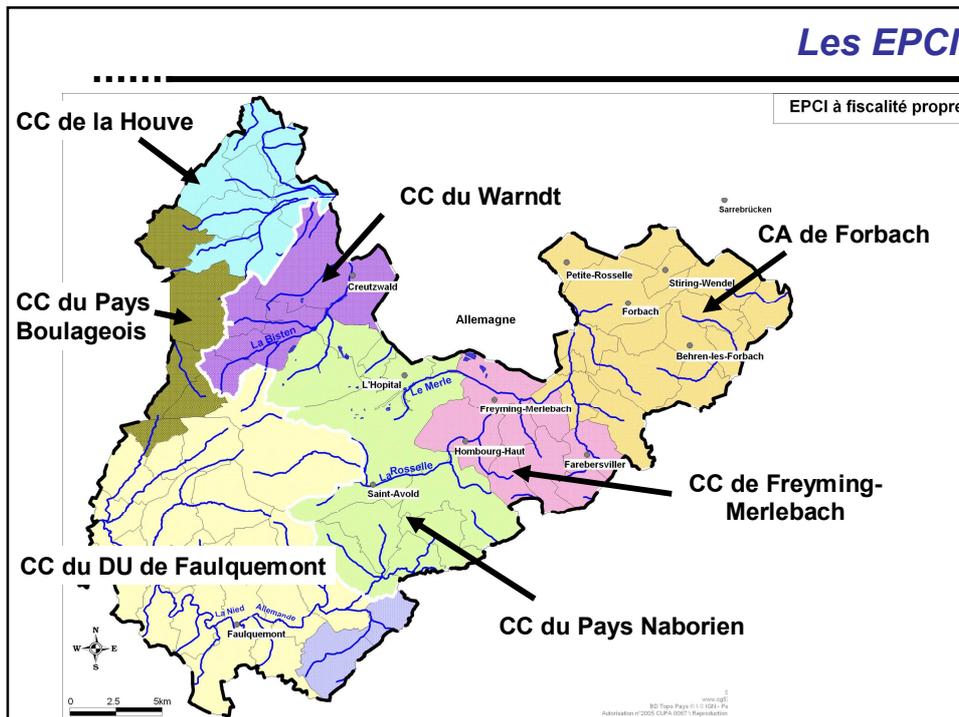
## Périmètre du SAGE BH

cohérence socio-économique (bassin houiller)

cohérence hydrographique  
(BV de la Rosselle et de la Bisten)



## Les EPCI



## Qu'est-ce qu'un SAGE ?



Le SAGE fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau superficielle et souterraine.

## Qu'est ce qu'un SAGE ?

L'objectif du SAGE est de planifier l'avenir de l'eau du Bassin Houiller – recherche d'un équilibre durable entre préservation des milieux aquatiques et satisfaction des usages

⇒ définition d'une politique LOCALE de l'eau

## 2 / Pourquoi le SAGE me concerne t'il ?

.....  

---

  
Le SAGE, un moment de rencontre, de discussions  
et d'échanges sur les thématiques de l'eau

un travail sur la durée,

et en concertation avec les acteurs



- .....  

---
- Une fois que le SAGE sera approuvé, les administrations devront intégrer les dispositions du SAGE dans leurs décisions et dans les projets d'aménagements du territoire
  - Intérêt d'impliquer les acteurs à l'amont de la démarche pour faciliter la mise en œuvre du SAGE



.....

---

## *Contexte réglementaire et portée juridique du SAGE*

## *Quel est le contexte réglementaire ?*

.....

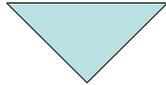
Directive Cadre sur l'Eau – objectif de Bon Etat en 2015

Loi sur l'eau de 1992  
Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006

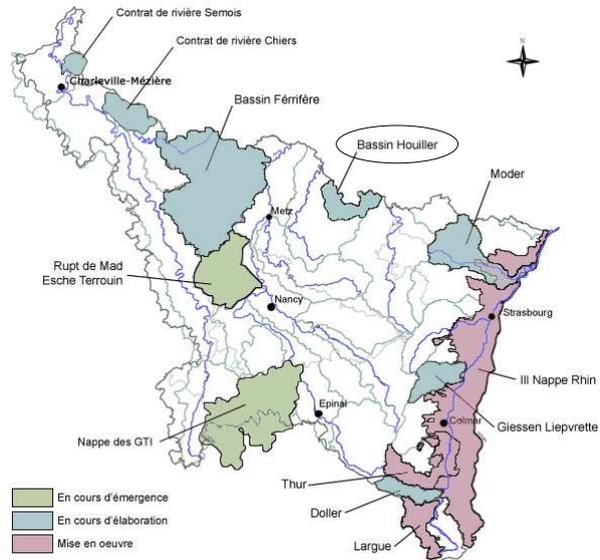
**SAGE**

## SDAGE et SAGE

SDAGE Rhin-Meuse

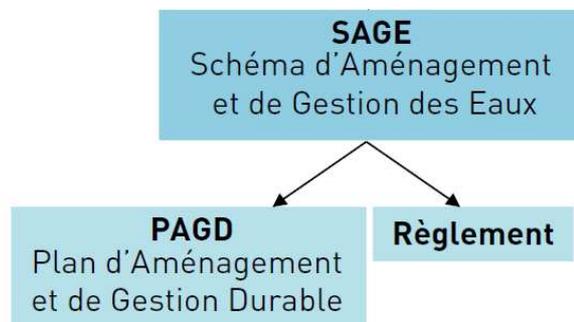


SAGE  
*déclinaison locale  
du SDAGE*

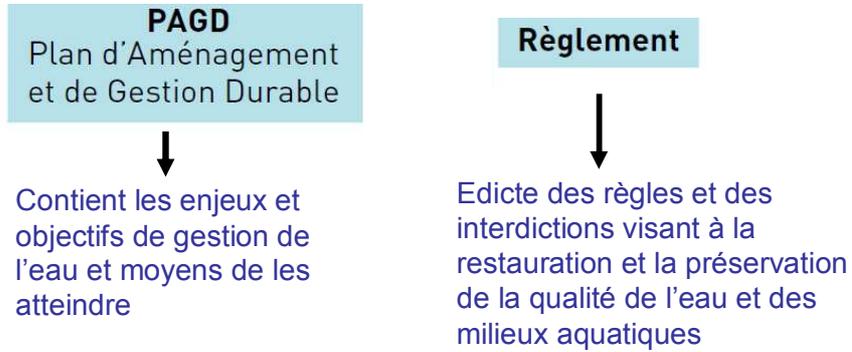


## La LEMA renforce la portée juridique du SAGE

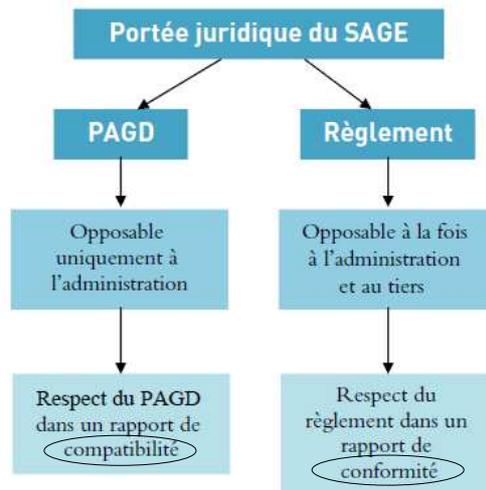
SAGE : outil de la mise en œuvre de la politique de l'eau, notamment de la Directive Cadre sur l'Eau



## Le contenu du SAGE



## La portée juridique du SAGE



## Définition

### PAGD – rapport de compatibilité :

*La compatibilité suppose qu'il n'y ait pas de contradiction majeure entre les dispositions des documents d'urbanisme et les objectifs de protection définis par le SAGE*

Les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec le PAGD.

Parmi elles figurent les autorisations ou déclarations délivrées au titre de la loi sur l'eau pour les IOTA\* ou les autorisations, enregistrements et déclarations pour les ICPE\*\*

\* IOTA : Installations Ouvrages Travaux et Activités

\*\* ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



## Définition

### Règlement – rapport de conformité :

*La conformité implique qu'une décision administrative ou un acte individuel doit être en tout point identique à la règle.*

Ex : SAGE Bassin Ferrifère (consultation)

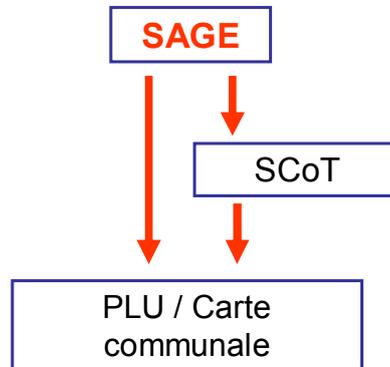
« art.3 : Les forages, autres que pour l'AEP ou la surveillance des aquifères, situés dans un périmètre de protection rapproché d'un captage AEP dans les réservoirs miniers, sont interdits. »

Ex : SAGE Célé (approuvé)

« art.3 : Tout stockage ou dépôt de matériaux pouvant être entraînés par les crues et susceptibles d'altérer la qualité des eaux et des milieux aquatiques est interdit dans les zones rouges des PPRI.»



## SAGE et urbanisme



Les documents d'urbanisme ne doivent pas définir des options d'aménagement ou une destination des sols qui iraient à l'encontre ou compromettraient les objectifs de protection du SAGE

*Questions , points d'éclaircissements ?*

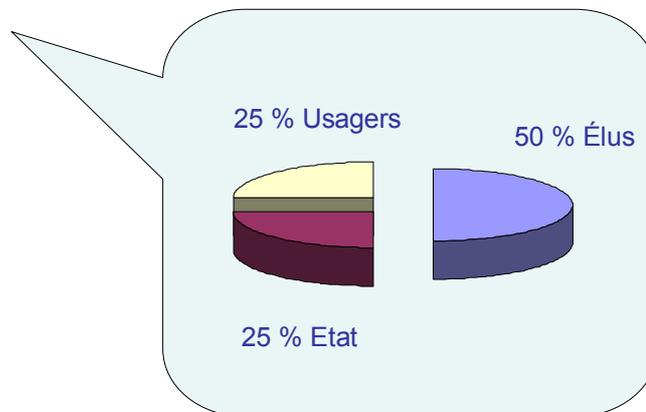
.....

### 3 / SAGE et concertation

.....

### Qui élabore le SAGE ?

#### Une Commission Locale de l'Eau



## Et la CLE du SAGE Bassin Houiller ?

**La Commission Locale de l'Eau est composée de 36 membres :**  
Présidée par Simone HAMANN, maire de LACHAMBRE et Présidente du SIA des Trois Vallées.

**3 Vice-présidents membres du Bureau :**  
Jean-Claude HOLTZ, Conseiller Général de Moselle, Vice-Président dans le domaine des Finances  
Raymond MAREK, Président du Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten  
Nicole HOERNER, Représentante de l'UFC Que Choisir

**Sont également membres du Bureau :**  
Gaston ADIER, président du Syndicat des Eaux Usées de la Vallée du Lauterbach,  
Jean-Bernard MARTIN, Président du Syndicat des d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle,  
Jean-Baptiste LUSSON, Président du GECNAL  
Des représentants de l'Agence de l'Eau et de la DDT



## Les partenaires de la CLE

Le Département de la Moselle est la structure porteuse qui assure l'animation et la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE

L'agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Lorraine et le Département de la Moselle : partenaires techniques et financiers

D'autres personnes sont associées à la démarche :

- ✓ Le Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle
- ✓ Des représentants du monde industriel (TPF, ARKEMA, SEE...)
- ✓ Le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine
- ✓ Des partenaires allemands

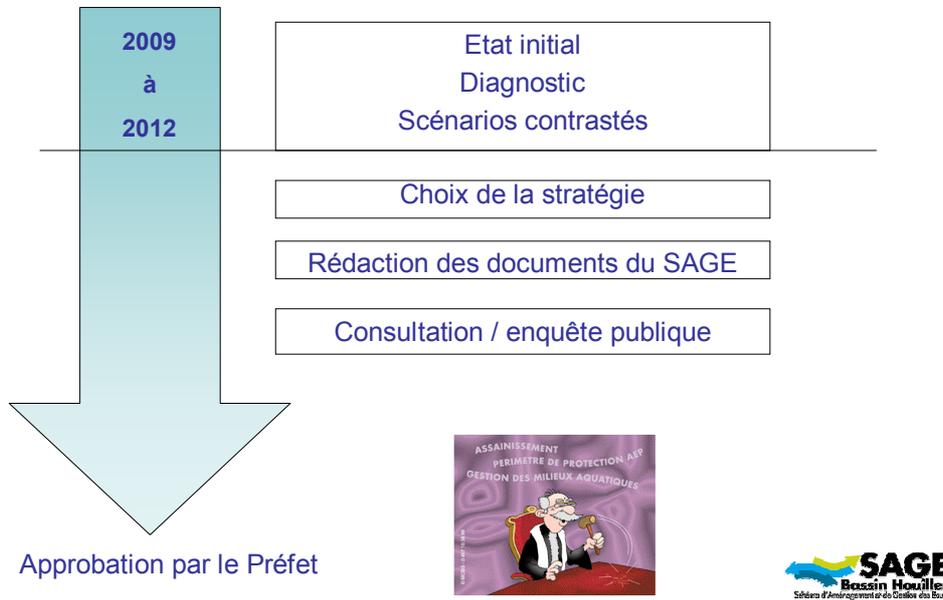


## *Plus-value du SAGE*

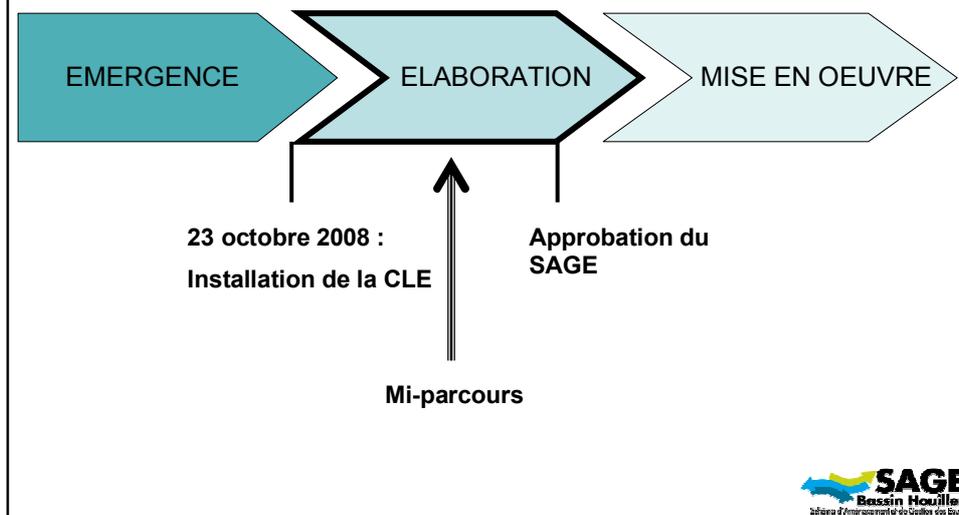
- L'élaboration du SAGE :
  - Moment privilégié de discussion entre les acteurs de l'eau
  - Co-construction du projet de SAGE
  - Cohésion des actions menées par l'ensemble des maîtres d'ouvrages qui agissent à des échelles locales, mais sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrographique / hydrogéologique

## **4 / Etat d'avancement du SAGE**

## Elaboration du SAGE



## Les grandes phases d'un SAGE



.....

---

*Questions , points d'éclaircissements ?*

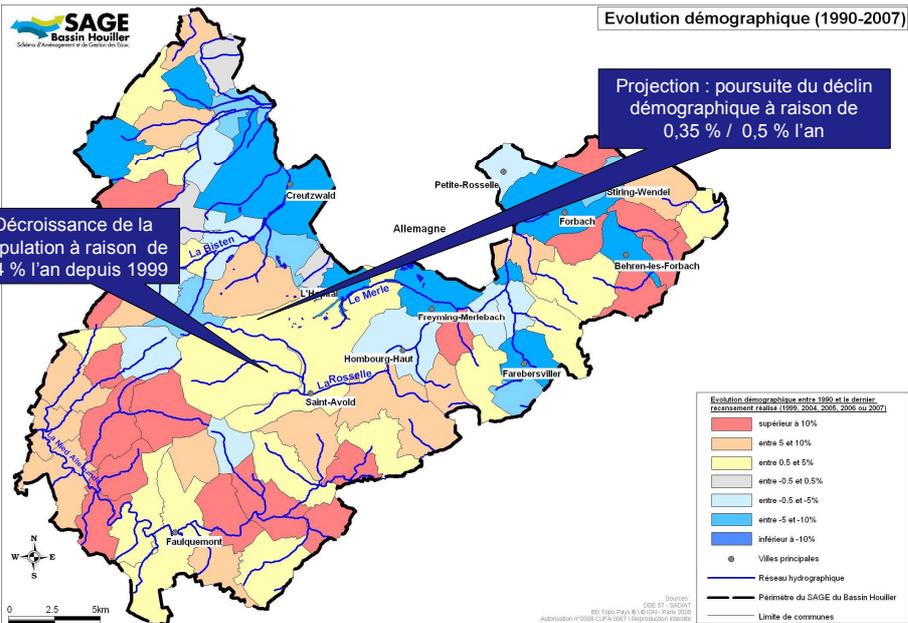
.....

---

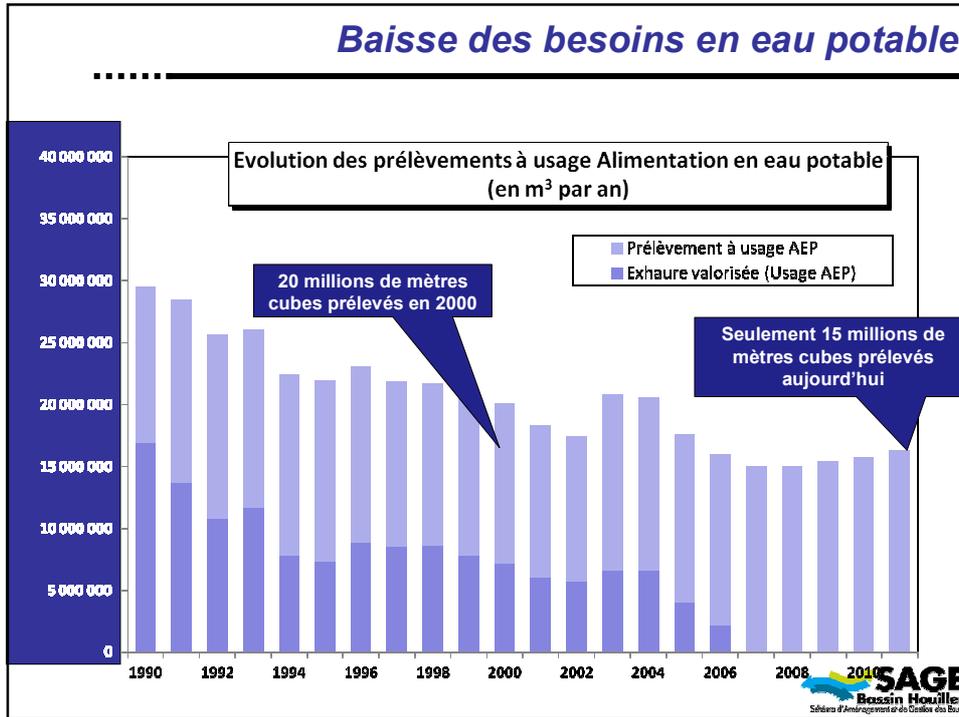
*5/ Bilan « eau » du Bassin Houiller*

## Bilan de l'état initial (validé en octobre 2009)

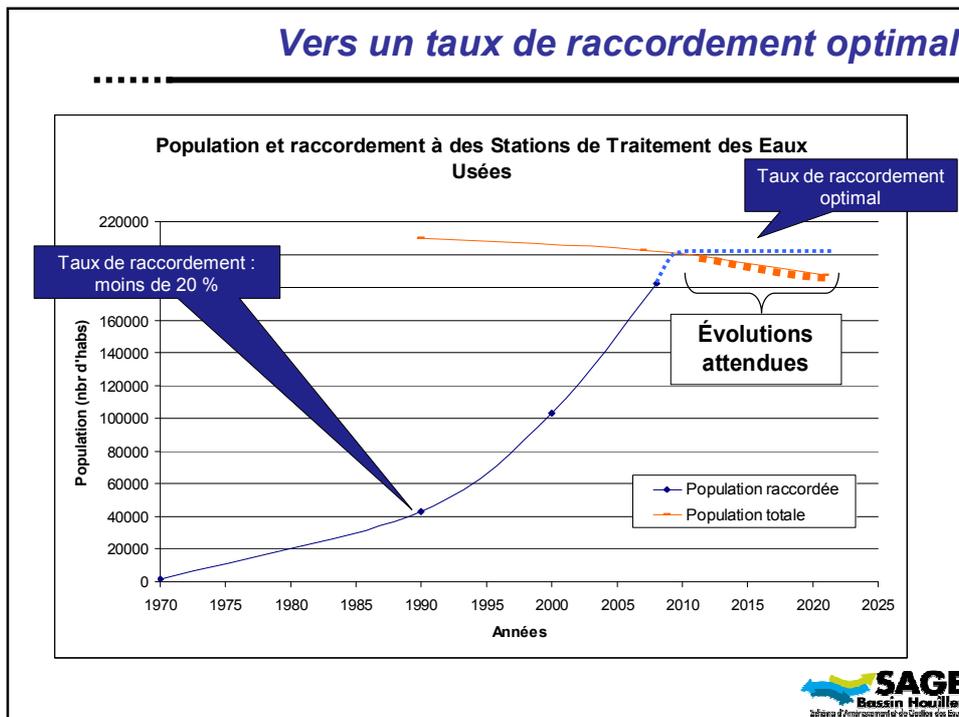
## Un certain recul démographique



## Baisse des besoins en eau potable



## Vers un taux de raccordement optimal



## Scénario tendanciel

### Déclin démographique constaté

210 000 habitants en 1990,  
202 945 habitants en 2007,  
185 à 190 000 habitants en 2020.

- 0,35 %  
- 0,50 % l'an

### Besoins en eau potable en nette baisse

29,5 millions de m<sup>3</sup> par an en 1990,  
17,4 millions de m<sup>3</sup> par an en 2020.

Constance de  
la demande

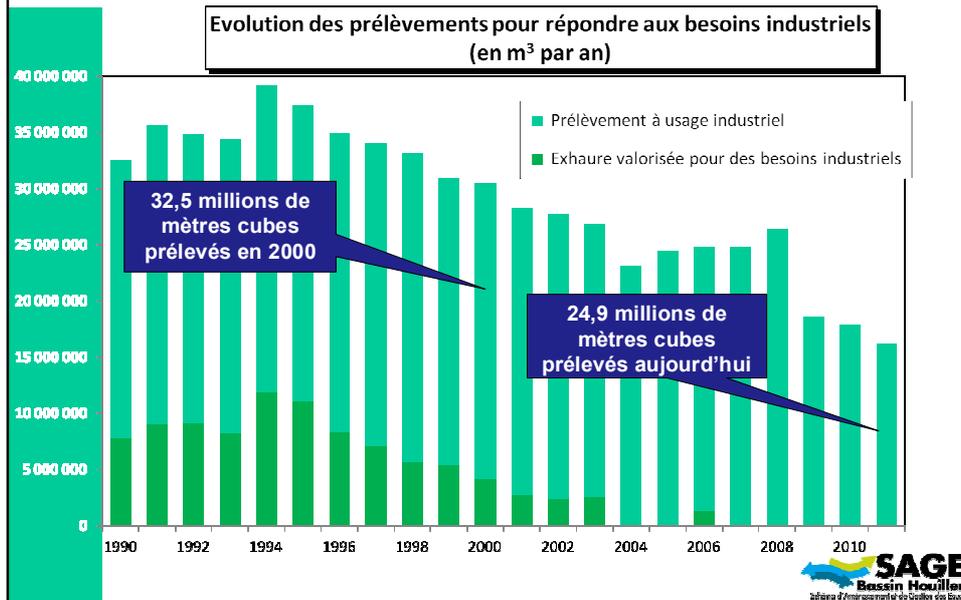
### Investissements réalisés en assainissement

40 000 habitants raccordés en 1990,  
200 000 habitants raccordés en 2020.

Taux de  
raccordement  
optimal

## Evolution des besoins industriels

Evolution des prélèvements pour répondre aux besoins industriels  
(en m<sup>3</sup> par an)



## Scénario tendanciel

### Une certaine désindustrialisation

Industrie concentrant 33 % des emplois en 1999,  
24 % en 2006.

Perspectives en 2020 ? (incertitudes).

Reconversion  
du bassin ?

### Besoins en eau industrielle en baisse

32,5 millions de m<sup>3</sup> par an en 1990,

24,9 millions de m<sup>3</sup> par an en 2007,

Moins de 20 millions de m<sup>3</sup> par an en 2020 ?

Possible  
réduction

### Rejets industriels

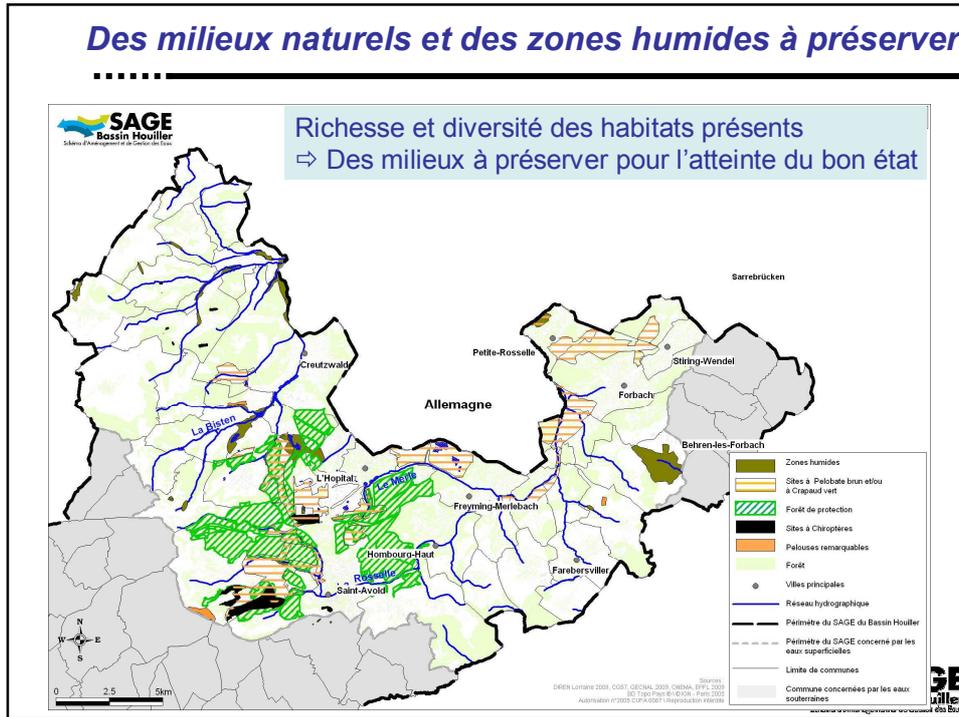
Des efforts importants engagés pour traiter les rejets,  
2020 (aujourd'hui) : mais rejets industriels trop importants  
au regard des capacités du milieu.

Objectifs  
différés en  
2027

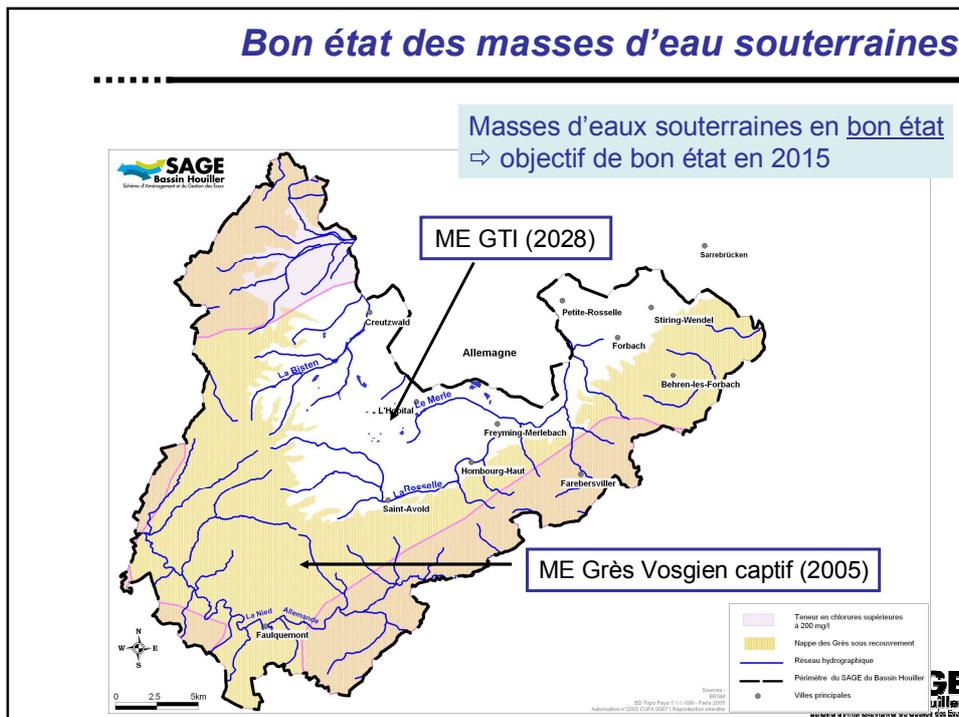
## Mauvais état des eaux superficielles



## Des milieux naturels et des zones humides à préserver



## Bon état des masses d'eau souterraines



## *Pression sur la nappe d'eau souterraine*

---

- La nappe des GTI fournit 40 M de m<sup>3</sup>/an permettant de répondre à l'ensemble des besoins des collectivités locales et des industriels

→ Des incertitudes au regard des évolutions futures de la demande en eau, notamment industrielle

---

*En résumé, quels sont les pressions sur la ressource en eau ?*

Usages / Pressions	Domestiques	Agricoles	Industriels	Usages ludiques
Sur la quantité d'eau	Besoins AEP considérés comme constants. Demandes ponctuelles en eau pour le tourisme et l'arrosage. 😊	Prises d'eau, prélèvements à des fins agricoles faibles. Pressions agricoles limitées. 😊	Restructuration de l'alimentation en eau industrielle réalisée. Arrêt des exhaures minières. 😊	
	Protection contre les remontées de la nappe assurée. 😊		Piège(s) hydraulique(s) opérationnel(s). A parfaire. 😞	
Sur la qualité de l'eau	Taux de raccordement à des STEP bientôt optimal. 😊	Pollutions ponctuelles possibles. 😞	Améliorations à apporter dans les traitements industriels existants. 😞	Capacité naturelle d'autoépuration réduite. 😞
	Ruissellements urbains à l'origine de pollutions diffuses. 😞	Utilisation de fertilisants et de phytosanitaires. 😞	Friches industrielles, pollutions identifiées. 😞	Aménagements des cours d'eau conduisant à une détérioration importante des milieux naturels. 😞
Sur la qualité des milieux naturels	Urbanisation entraînant une réduction des espaces naturels. 😞	Remembrement, ripisylve malmenée. 😞	Imperméabilisation de surfaces importantes. 😞	Cours d'eau artificialisés, interruption des échanges écologiques. 😞
	Recalibrage, endiguements des cours d'eau. 😞	Rectification et curage des cours d'eau. 😞	Artificialisation des cours d'eau, couverture de certains. 😞	Biodiversité partiellement détruite. 😞

.....

**Questions , points d'éclaircissements ?**

.....

---

## *Les enjeux du SAGE Bassin Houiller (validés en juillet 2010)*

.....

---

## *Les enjeux du SAGE*

- Améliorer la qualité des eaux
- Restaurer les milieux naturels
- Aborder les eaux de surfaces et souterraines de façon conjointe
- S'organiser pour être efficace
- Communiquer / sensibiliser la population

.....

## *Les actions du SAGE (validés en mars 2012)*

.....

## *Les actions....*

*... pour améliorer la qualité des eaux*

- Optimiser la consommation d'eau brute industrielle
- Maintenir le piège hydraulique de la plateforme de Carling
- Assurer le contrôle et le suivi des ANC
- Poursuivre la définition des zonages d'assainissement
- Entretien et adapter les réseaux existants pour réduire la quantité d'eaux claires parasites
- Favoriser le recours aux techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales

## Les actions...

### ... pour restaurer et mettre en valeur les milieux aquatiques

- Poursuivre l'étude de la renaturation de la Bisten
- Poursuivre les études et travaux sur la Rosselle
- Étudier la renaturation de certains cours d'eau
- Préserver les sites d'intérêts particuliers (acquisition, plan de gestion...)
- Préserver les zones humides existantes



## Les actions...

### ...pour organiser durablement et efficacement la gestion de l'eau

- Mettre en place et animer une dynamique transfrontalière
- Adapter les statuts et compétences du SIEAR
- Poursuivre les réflexions pour la création d'une structure pour le Bassin Versant de la Bisten
- Identifier une structure pour assurer la mise en œuvre du SAGE

## Les actions...

### ... pour accroître les connaissances

- Mener un inventaire des zones humides du Bassin Houiller
- Améliorer la connaissance de l'impacts des axes routiers

### ... pour sensibiliser / communiquer / informer

- Sensibiliser les scolaires, la population, les agriculteurs
- Formation/ Information auprès des élus, service technique :
  - aux périmètres de protection des captages
  - aux bonnes pratiques de l'utilisation des produits phytosanitaires
  - à la prise en compte de la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme



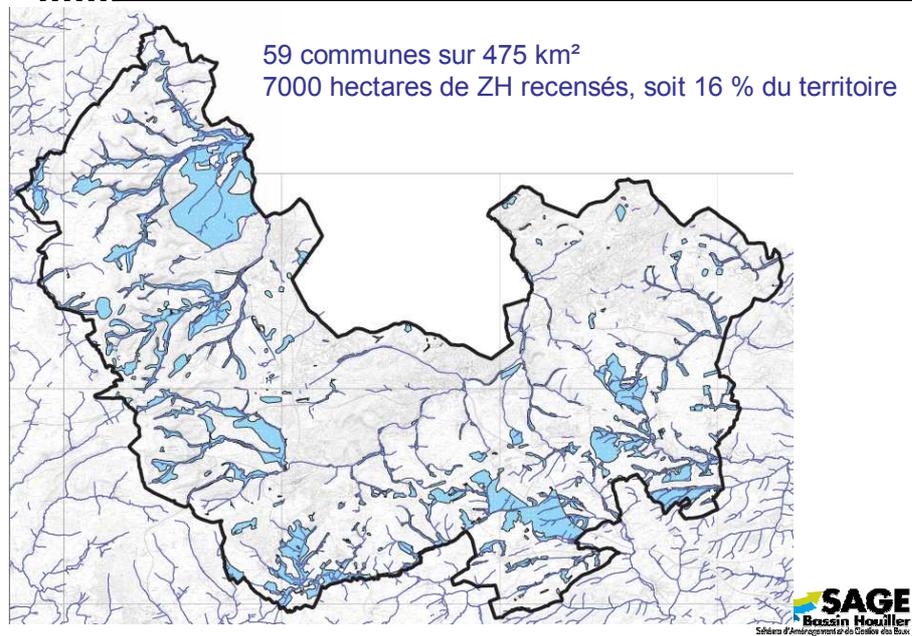
## Zoom sur l'inventaire des zones humides

Contexte de l'étude :

- Manque de données sur les ZH mis en évidence lors de l'état des lieux du SAGE
- Le SDAGE demande au SAGE de définir les ZH stratégiques pour la gestion de l'eau
- Les ZH remplissent des rôles majeurs : soutien d'étiage, écrêtement des crues, réservoir de biodiversité, épuration naturelle de l'eau, valeurs récréatives, culturelles, patrimoniales et éducatives → le SAGE vise à les préserver
- Le Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région et le Département sont les partenaires de l'étude
- Etude menée par ASCONIT Consultants entre mars 2011 et juillet 2012 sur les communes du SCoT et du SAGE (communes « eaux superficielles »)



## Inventaire des ZH



## Zoom sur l'inventaire des zones humides

- Un des objectifs de l'inventaire :  
Améliorer notre connaissance des ZH afin de les prendre en compte à l'amont des projets d'aménagement du territoire

---

## Les scénarios d'actions

---

## Deux scénarios d'actions

Une centaine d'actions



Scénario 1

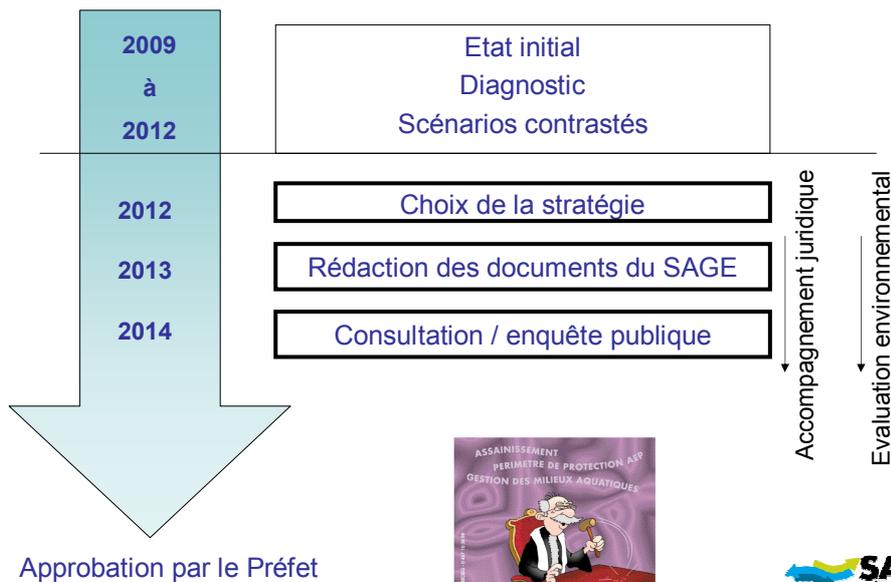


Scénario 2

➤➤➤ objet d'un atelier du SAGE (2 octobre 2012)  
pour définir la stratégie du SAGE

## 6/ Les prochaines étapes et échéances

## Les prochaines étapes et échéances



## Après l'approbation, la mise en œuvre

EMERGENCE

ELABORATION

MISE EN ŒUVRE



Etape suivante :

La **mise en œuvre** concrète  
des orientations et  
des dispositions du SAGE

La CLE donnera un avis sur les  
dossiers Loi sur l'Eau

*Quelle plus-value du SAGE ?*

## **Plus-value du SAGE**

Le SAGE intervient comme un facilitateur dans la gestion de l'eau, lorsqu'il est constaté :

- des projets orphelins
- une perte de vitesse de certains projets
- une thématique ambitieuse nécessitant une mobilisation d'acteurs au-delà des sphères administratives traditionnelles

Amélioration du cadre de vie, amélioration du fonctionnement global des milieux naturels, gestion globale et concertée de l'eau

➤➤➤ meilleure image du territoire



## **En résumé...**

- SAGE : outil visant à définir une politique locale de l'eau
- Démarche de concertation et de co-construction
- Prochaine étape : définition de la stratégie du SAGE et rédaction des documents du SAGE
- Le SAGE sera mis en œuvre par les administrations, d'où l'intérêt d'une concertation / mobilisation à l'amont de la démarche



.....

***Le SAGE du Bassin Houiller : un outil à  
votre disposition pour la gestion DURABLE  
de l'eau dans le Bassin Houiller !***



.....

Merci pour votre attention



## **Actualité du SAGE**

.....  
Information :

Réunion d'information à l'utilisation des produits phytosanitaires  
24 octobre 2012 à 18h, Salle REUMAUX à Freyming-Merlebach

Les présentations et compte-rendus du SAGE Bassin Houiller sont  
sur le site :

[www.sage-bassinhouiller.fr](http://www.sage-bassinhouiller.fr)

Courriel : [emilie.leboeuf@cg57.fr](mailto:emilie.leboeuf@cg57.fr)

Tel : 03 87 78 06 05

Fax : 03 87 78 05 99